



Réservation véhicule rétractation possible?

Par **Lola75014**, le **26/03/2015** à **23:41**

Bonjour,

J'ai craqué sur une voiture de 2011 de 5500km d'apparence neuve.[smile4]

J'ai signé un formulaire de réservation de véhicule, il y a 4 jours,

Le revendeur ne m'a pas informé des frais qu'il facturait (360€)[smile17]

Mais c'était marqué en petit en bas de la feuille...

Je n'ai pas laissé de cheque d'acompte car il manquait le carnet d'entretien, le lendemain le revendeur m'a envoyé les factures d'

Entretien et j'ai découvert qu'il y avait eu choc avant et arrière...

Après vérification auprès du garage rien de très grave.

Le propriétaire aurait égaré le carnet d'entretien et la notice du véhicule.

Le revendeur ne répond pas à mes questions (y a t il un double des clés, une roue de secours, le contrôle technique qui arrive en échéance dans 2 mois peut il être réalisé pour la vente...).

Il m'a juste envoyé la facture me demandant de lui retourner signée (avec les 360€ de frais...).

Il me propose de faire la carte grise mais a besoin de mes numéros de carte bleu... Aucune confiance je ne passerai pas du service...[smile7]

Je suis néanmoins intéressée par la voiture...sans réponse à mes questions puis je me rétracter de ma réservation? Merci.